



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie
65130 Capvern

Du 03 Novembre 2015 à 20 heures 30.

PRESENTS: MM.DASTUGUE G. ZANON M. LARAN JP.ROYO F.DURANCET J. ALONSO Th. ROTGÉ Ch. FORNER M. PARROU M. CHAUVET G. PEYROUZELLE M. CABANAC V.

PROCURATIONS : BROUCA-CABARRECQ C (DURANCET J) - KATZ M (ZANON M)

ABSENTS : Pascal LACHAUD

Secrétaire de séance : Madame Magali ZANON

COUPE AFFOUAGÈRE

Le Conseil Municipal décide la délivrance en bloc et sur pied de la coupe affouagère parcelle 9 canton Peyrehicade au prix de 40 € le lot.

Demande que l'exploitation de la coupe soit faite par les affouagistes après tirage au sort par feu (famille). Les délais d'exploitation sont fixés au 28 Février 2017. A défaut, les affouagistes seront considérés les avoir abandonnés et la vente sera poursuivie au profit de la Commune.

L'Assemblée charge Monsieur le Maire d effectuer les démarches nécessaires.

Pour : 14

PRODUITS IIRÉCOUVRABLES

Monsieur le Percepteur n'ayant pu récupérer les taxes de séjour dues par l'hôtel de Paris sur les années 2005 et 2006, il demande au Conseil Municipal, l'allocation en non-valeur de ces titres, dont le montant s'élève à 744,50€. Le Conseil Municipal entérine cette proposition.

Pour : 14

TARIFS CINÉMA

La Commission Sport Loisirs Culture et Associations propose par la voix de son rapporteur, Jacques DURANCET, les modifications suivantes en ce qui concerne les tarifs du Cinéma :

Une carte pour 7 séances à 34 €

Tarif plein passe de 5,50 € à 6 €

Tarif réduit passe de 4 € à 5 €

Tarif du lundi passe de 4 € à 5 €

D'autre part le Conseil Municipal a décidé de vendre les vieilles affiches ainsi que le vieux projecteur.

Pour : 14

ZONE 30 AU CENTRE DU VILLAGE

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'aménager une zone 30km/heure au centre du village.

Cette zone s'étendra sur les rues du 11 Novembre, de l'épicerie à la salle des fêtes rue du 14 Juillet, de l'épicerie à la boulangerie rue du 8 Mai, et de la Mairie à la sortie de la pharmacie rue de l'égalité.

Ces travaux d'aménagements consistent à renforcer la sécurisation des écoles et des piétons.

Le Conseil Municipal approuve cette démarche et décide de solliciter auprès de l'Etat (DETR) et du Conseil Général au titre des amendes de police, les subventions aussi élevées que possible.

Pour : 14

COMPLÉMENT DE DÉLIBÉRATION SUR LES PRIMES DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal a délibéré et pris le 21 Juillet 2015 une délibération sur la fixation des primes. Pour compléter la délibération après qu'il soit écrit « Monsieur le Maire est chargé de fixer par arrêté individuel, le montant attribué à chaque agent bénéficiaire » il faut ajouter « ainsi que de modifier ou supprimer la dite indemnité ».

Pour : 14

CHOIX DE L'ENTREPRISE APRÈS APPEL D'OFFRES TOITURE DE L'ÉGLISE EN PARTIE

La Conseil Municipal a examiné après appel d'offres les résultats présentés par la Commission à savoir :

☞ Consultation des entreprises 6- ont répondu à l'appel d'offres 2 :L'Entreprise LARAN Eric de Capvern pour la somme de 45 050 € HT de l'entreprise EPCC de Tarbes pour la somme de 50 266 € HT.

☞ L'Entreprise LARAN Eric étant la moins disante a été retenue. L'Assemblée charge Monsieur le Maire de signer tous documents relatifs à ces travaux.

Pour : 14

CONVENTION POUR ACHAT VÉHICULE

La Commune de Capvern a été victime de vol d'un de ses véhicules. Le Conseil Municipal vient de donner son accord pour l'achat d'un véhicule « Jumper Citroën Diesel » de 3,5 tonnes, pour un loyer mensuel de 676,88 €.

Pour : 14

FIESTA CUBAINE DE NISTOS

Les organisateurs de la Fiesta Cubaine de Nistos, souhaiterait vu l'ampleur de l'animation, réaliser cette fiesta à Capvern.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à condition que cette animation ne vienne pas en contrarier une autre le même jour.

La séance est levée à 22h15.

Le Maire, Gilbert DASTUGUE.